

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABÉTISATION

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DES ÉTUDES ET DES STATISTIQUES
SECTORIELLES**

***Tableau de bord du préscolaire
Année scolaire 2015/2016***

Décembre 2016

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	4
SIGLES ET ABREVIATIONS	5
PRESENTATION DU DOCUMENT	6
CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE.....	7
OBJECTIFS DU PDSEB	8
PARTIE 1 : INDICATEURS D'ACCES.....	9
Nombre de structures.....	9
Nombre de salles d'activités.....	11
Caractéristiques des salles et des centres.....	13
Effectif des auditeurs.....	15
Effectif du personnel	17
PARTIE 2 : INDICATEURS DE PARTICIPATION.....	19
Taux brut de préscolarisation	19
PARTIE 3 : INDICATEURS DE QUALITE.....	21
Ratio auditeurs/salle d'activité	21
Ratio auditeurs/encadreur	23

AVANT-PROPOS

Le présent tableau de bord de l'éducation préscolaire fait une analyse des principales données statistiques de l'année scolaire 2015/2016.

Le but recherché est de donner une image à la fois synthétique et précise de la situation de l'éducation préscolaire en 2015/2016 et de son évolution durant ces dernières années.

Ce document constitue une base de mesure des efforts consentis et des résultats à atteindre dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Développement Stratégique de l'Éducation de Base (PDSEB 2012-2021). Aussi servira-t-il à situer le Burkina Faso par rapport aux engagements internationaux tels que l'Éducation Pour Tous / Procédure Accélérée (EPT/PA) et les Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici à l'horizon 2030.

Les données présentées, proviennent essentiellement de la collecte des données statistiques de l'éducation préscolaire organisée chaque année par la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS) du MENA auprès des structures d'éducation préscolaire.

Le «Tableau de bord de l'éducation préscolaire » fait l'analyse des indicateurs d'accès, de qualité et d'efficacité de l'éducation de la petite enfance sur la période 2008/2009 à 2015/2016. Il met en exergue les disparités régionales ou de genre (filles et garçons). Ainsi, une place importante a été accordée à la représentation graphique, de manière à rendre la lecture plus attractive et facile. Pour chaque rubrique, les données de l'année scolaire 2015/2016 sont présentées par région.

Le ministère espère que chaque lecteur trouvera dans cette publication, l'information essentielle qu'il recherche au niveau de l'éducation préscolaire. Du reste, nous comptons sur les éventuelles critiques et suggestions pour améliorer les prochaines éditions et faire en sorte que le «Tableau de bord du préscolaire » soit un outil précieux d'information pour une meilleure connaissance du système éducatif de base.

Le Directeur Général

SIGLES ET ABREVIATIONS

DGESS	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
EJE	Educateurs des Jeunes Enfants
EPT/PA	Education Pour Tous / Procédure Accélérée
MENA	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
ODD	Objectifs pour le Développement Durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PDSEB	Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
TBP	Taux Brut de Préscolarisation
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

PRESENTATION DU DOCUMENT

Après les données générales et de contextes relatifs à l'environnement socio-économique et aux objectifs du PDSEB, le sous secteur éducatif préscolaire burkinabé est analysé à partir de réponses apportées aux questions suivantes, relatives aux offres et rendement pour l'éducation préscolaire :

- Combien d'enfants de moins de 6 ans ont-ils été préscolarisés?
- Quelles sont les conditions d'accueil des auditeurs?
- Quelle est la situation des infrastructures en termes de quantité et de qualité ?
- Quels sont les moyens humains mobilisés pour assurer ces activités de préscolarisation des enfants de moins de 6 ans ?
- Quelles sont les caractéristiques des régions selon certains indicateurs ?

CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

Points saillants

- + Fort taux de croissance économique ;
- + Forte croissance démographique ;
- + Hausse de la fécondité ;
- + Taux de mortalité général et spécifique élevés.

Commentaire général

Le Burkina Faso, à l'instar des autres pays de l'UEMOA, présente des caractéristiques économiques, démographiques et sanitaires particulières.

Sur le plan économique, le pays a atteint un palier de croissance du Produit Intérieur Brut ressortant 7,5% en moyenne entre 2010 et 2012 contre 5,8% la décennie écoulée. Ces performances sont attribuables à l'ensemble des secteurs de production que sont le secteur primaire, le secondaire et le tertiaire.

Au niveau primaire, cette performance tient à la mise à disposition d'intrants agricoles, de l'appui conseils aux producteurs, de l'agro-business naissante, de la construction des barrages hydro-agricoles, etc.

Au secondaire, elle s'explique par le dynamisme des industries extractives, l'amélioration du tissu et la bonne tenue du secteur des Bâtiments et Travaux Publics.

Quant au tertiaire, il s'agit du développement des services de transport, du dynamisme du commerce, de l'amélioration des services liés aux télécommunications, aux assurances et à l'activité bancaire.

Par ailleurs, l'inflation a été maîtrisée grâce à l'essor du secteur agricole et les mesures politiques de lutte contre la montée des prix.

Sur le plan démographique, le Burkina Faso a connu un accroissement de sa population en 1996 de l'ordre de 2,37%. Avec un tel rythme, la population atteindra 19 millions d'habitants en 2016 selon les projections de l'INSD et aura doublé avant 2025 par rapport à son effectif de 1996 estimé à 10 312 613 habitants. La croissance démographique résulte essentiellement de la baisse de la mortalité et du niveau élevé de la fécondité.

Sur le plan de la santé de la reproduction, la situation reste caractérisée par des taux de mortalité général et spécifique élevés. Les enquêtes font état de taux brut de mortalité de l'ordre 11,8 pour 1000 en 2006. La mère et l'enfant constituent les groupes vulnérables. Entre les deux Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS), on note une augmentation des accouchements assistés par du personnel qualifié et une baisse de la mortalité maternelle. Néanmoins, une proportion importante des décès maternels et des nouveau-nés se produisent dans les 48 heures après l'accouchement. En 2010, 72% des femmes ont reçu des soins post-natals dans les 48 heures ayant suivi la naissance. Par contre, seulement 26% des nouveau-nés ont reçu des soins post-natals dans les 48 heures suivant l'accouchement avec de fortes variabilités géographiques (9% au Sahel contre 32% à Ouagadougou).

OBJECTIFS DU PDSEB

Le PDSEB constitue un cadre fédérateur pour mettre en place les conditions d'un développement harmonieux et durable du secteur éducatif du Burkina Faso. Il s'est voulu un référentiel de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) au niveau de l'éducation de base, notamment en son axe n°2, portant sur la consolidation du capital humain et la promotion de la protection sociale. Avec l'adoption du PNDES, il tient compte des engagements nationaux et internationaux auxquels le Burkina Faso a souscrit, à savoir les objectifs de développement durable (ODD) et les objectifs de l'éducation pour tous (EPT). Pour ce faire, les objectifs globaux sont :

1. améliorer la qualité de l'éducation de base formelle à tous les niveaux conformément aux orientations du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) afin d'accroître le taux brut de scolarisation au préscolaire de 3,9% en 2015 à 7,6% en 2020 ;
2. améliorer la disponibilité et l'employabilité des ressources humaines, conformément aux orientations du PNDES afin de contribuer à porter le taux d'alphabétisation de la population en âge de travailler (18 ans et plus) à 29,5% en 2015 et 35% en 2020
3. renforcer les capacités de pilotage de l'éducation de base;
4. assurer une gestion financière efficace du programme.

PARTIE 1 : INDICATEURS D'ACCES

Nombre de structures

Points saillants

- + Baisse du nombre de structures ;
- + Prédominance du secteur privé ;
- + Inégale répartition des structures par région ;

Commentaire

En 2015/2016, le nombre de structures a diminué, passant de 1 047 à 668, soit une baisse de 36,2% par rapport à 2014/2015. Cette baisse concerne aussi bien les structures privées, communautaires que publiques. Cependant, elle est plus sensible dans les secteurs communautaire (42,3%) et privé (38,0%), que le secteur public (5,7%). La baisse du nombre des structures préscolaires pourrait s'expliquer par la fin de financement des structures communautaires par l'Unicef et le projet Brighth d'une part et d'autre part à des difficultés de collecte des données dans ce sous secteur durant la campagne statistique 2015/2016.

Du reste, le secteur privé compte 370 structures, soit 55% du total national contre 99 pour le secteur public représentant 15%. Cette part du secteur privé est plus importante dans certaines régions notamment le Centre (90,0%) et les Hauts-bassins (64,3%).

La réduction du nombre de structures constatée en 2015/2016 s'observe dans toutes les régions mais à des degrés différents ; en effet, les plus fortes baisses ont été enregistrées dans le Sahel (63,6%), le Centre (48,7) et l'Est (45,0%).

Par ailleurs, on note une inégale répartition des structures par région. En effet, la région du Centre dispose de 232 structures soit 34,7% du total national contre 8 pour le Sahel représentant 1,2% et 11 pour le Sud-ouest soit 1,5%.

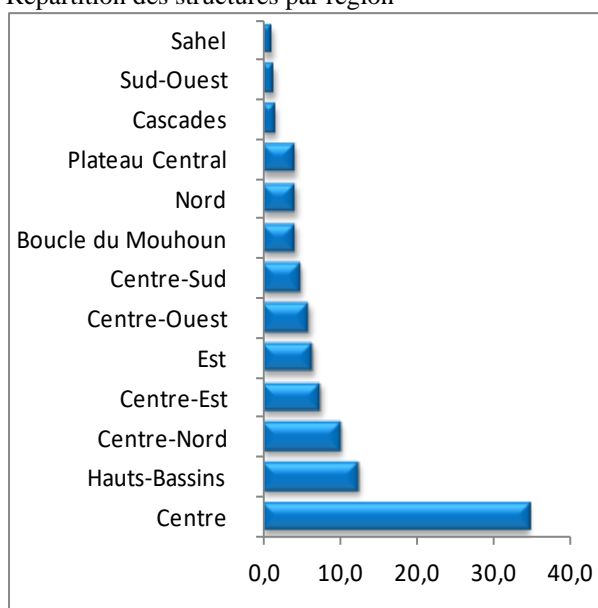
S'agissant du nombre de structures par système, le secteur formel prédomine le secteur non formel durant la période de 2008/09 à 2015/16.

Nombre de structures

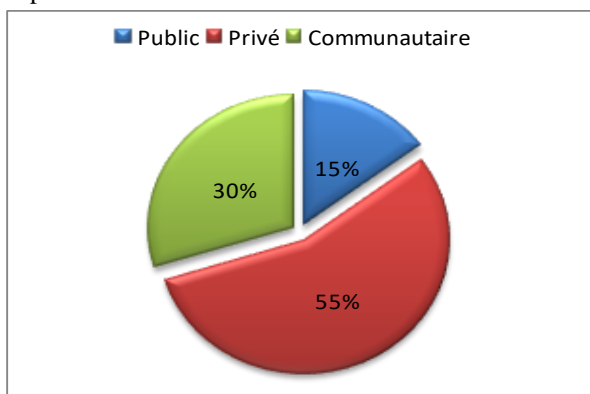
Nombre de structures par région

Régions	Nombre de structure 2016	Evolution 2016/15	
		en effectif	en %
Boucle du Mouhoun	29	-8	-21,6
Cascades	11	-3	-21,4
Centre	232	-220	-48,7
Centre-Est	51	-24	-32,0
Centre-Nord	68	-19	-21,8
Centre-Ouest	41	-11	-21,2
Centre-Sud	33	-7	-17,5
Est	44	-36	-45,0
Hauts-Bassins	84	-16	-16,0
Nord	29	-6	-17,1
Plateau Central	28	-14	-33,3
Sahel	8	-14	-63,6
Sud-Ouest	10	-1	-9,1
Burkina Faso	668	-379	-36,2

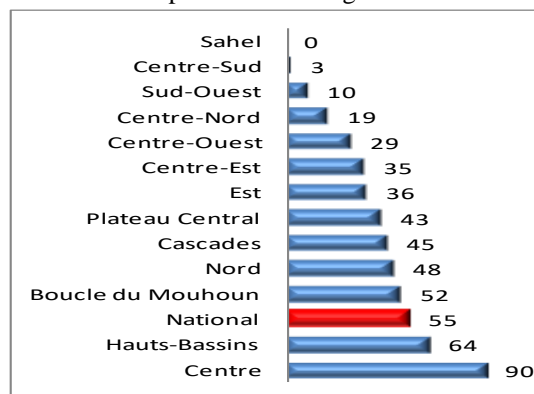
Répartition des structures par région



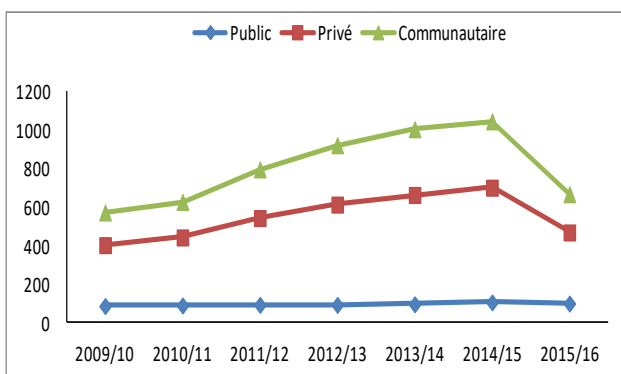
Répartition des centres selon le statut



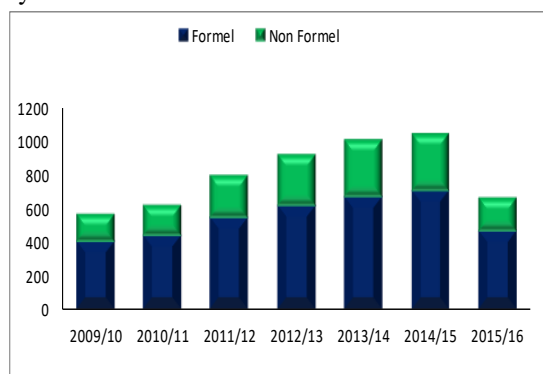
Part du secteur privé dans les régions en %



Evolution du nombre de structures par statut



Evolution du nombre de structures selon le système



Nombre de salles d'activités

Points saillants

- ✚ Baisse du nombre de salles
- ✚ Prédominance du secteur privé
- ✚ Inégale répartition des salles par région

Commentaire

En 2015/2016, l'on enregistre 1 536 salles soit une baisse de 680, représentant 30,7% par rapport à 2014/2015. Cette baisse est plus importante dans les secteurs communautaires (37,2%) et privé (34,8%) que dans le secteur public (0,7%). Cette baisse est la conséquence logique de la baisse des structures préscolaires observée cette année.

Le secteur privé enregistre 916 salles, représentant 59,6% tandis que le public n'en compte que 299 soit 19,5% du nombre total de salles de classe. Cette part du secteur privé est plus élevée dans certaines régions notamment le Centre (88%) et les Hauts-bassins (68%) comparativement à d'autres qui enregistrent de proportions moins importantes du privé. C'est le cas du Sahel (0%) et le Centre-Sud (4%).

En dépit de cette diminution du nombre de salles de classe, le Sud Ouest enregistre une hausse du nombre de salles 17,7%.

Des disparités régionales existent dans la répartition du nombre de salles. Ainsi, la région du Centre dispose de 622 salles soit 40,40% du total national contre 18 pour le sahel soit 1,2%.

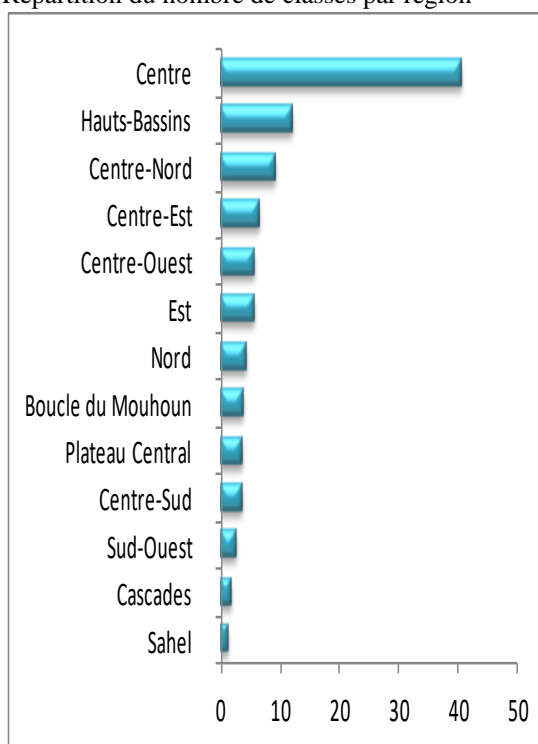
A l'image du nombre de structures préscolaires, le secteur formel regroupe la majorité des salles de classe (79% du total des salles).

Nombre de salles d'activités

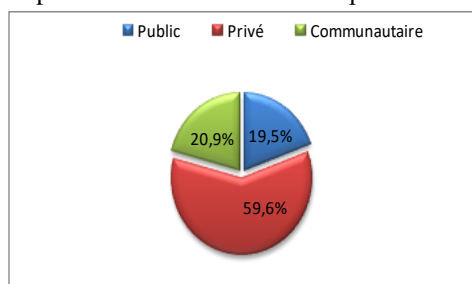
Nombre de salles d'activité par région en 2016

Régions	2016	Part du formel en %	Evolution 2016/15 en	
			effectif	%
Boucle du Mouhoun	58	86	-22	-27,5
Cascades	28	100	-4	-12,5
Centre	622	100	-485	-43,8
Centre-Est	100	59	-32	-24,2
Centre-Nord	142	27	15	11,8
Centre-Ouest	86	55	-15	-14,9
Centre-Sud	54	26	-17	-23,9
Est	85	68	-30	-26,1
Hauts-Bassins	185	89	-32	-14,7
Nord	64	88	-14	-17,9
Plateau Central	54	59	-30	-35,7
Sahel	18	50	-20	-52,6
Sud-Ouest	40	100	6	17,6
Burkina Faso	1536	79	-680	-30,7

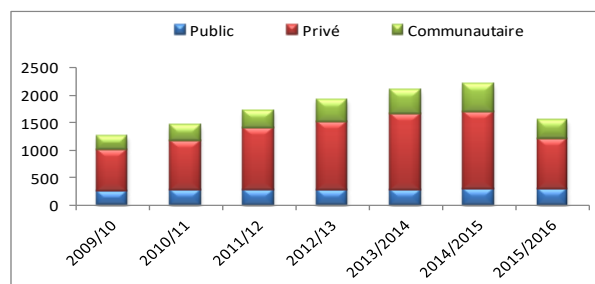
Répartition du nombre de classes par région



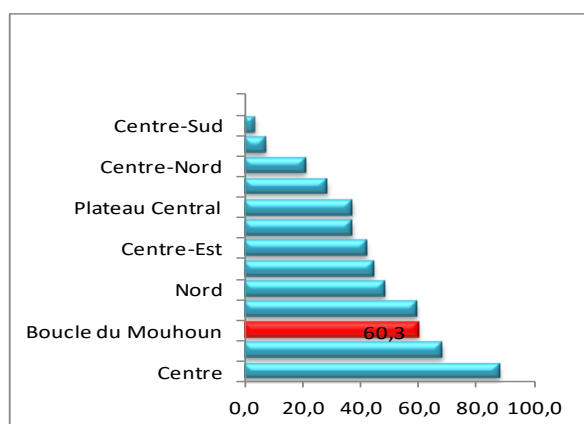
Répartition des salles d'activité par statut



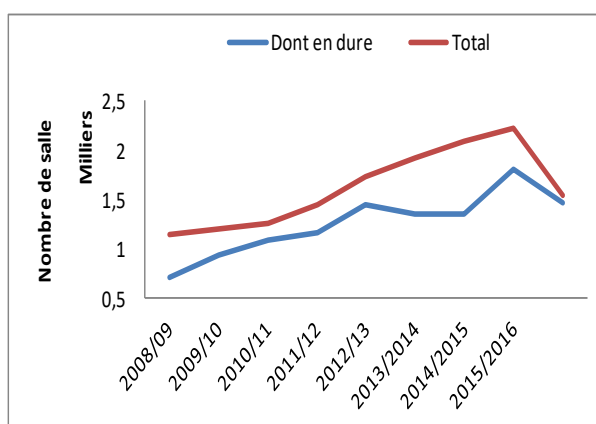
Evolution des salles d'activité selon le statut



Part du privé dans chaque région en %



Evolution des salles d'activité



Caractéristiques des salles et des centres

Points saillants

- ✚ Baisse du nombre de salles en matériaux définitifs ;
- ✚ Faible disparité de la répartition des salles en matériaux définitifs entre les régions ;
- ✚ Forte évolution de la proportion des structures disposant d'électricité.

Commentaire

En 2015/16, le nombre de salles en matériaux définitifs enregistré est de 1 475, soit 351 de moins que celle de 2014/2015 traduisant une baisse de 18,8%. Cette baisse est le corollaire de la diminution du nombre de structures préscolaires. La diminution est plus sensible dans les régions du Centre (309), du Centre-Est (18) et de l'Est (16).

En dépit de cette baisse, quatre régions enregistrent une hausse du nombre de salles en matériaux définitifs ; ce sont les régions du Sud-Ouest, du Centre-Nord, du Nord et des Cascades avec respectivement des hausses de 73,9%, 64,0%, 1,8% et 3,7% par rapport à l'année précédente.

On note une faible disparité entre les régions en matière de salles d'activités en matériaux définitifs. Elle varie entre 86,6% au Centre-Nord à 100% dans les Cascades, au Centre Sud au Sahel et au Sud Ouest. Cinq régions à savoir le Centre-Nord, le Nord, le Centre-Ouest, la Boucle du Mouhoun et l'Est sont en dessous de la moyenne nationale (96%).

Les proportions des structures équipées en eau et en latrine sont restées constantes ces cinq dernières années. Par contre, la proportion de celles électrifiées a connu une forte hausse entre 2014/2015 et 2015/2016 passant ainsi de 48,7 à 77,5%.

Selon la nature des murs, les salles en dur prédominent sur celles en banco et les autres avec des proportions respectives de 96%, 3% et 1%.

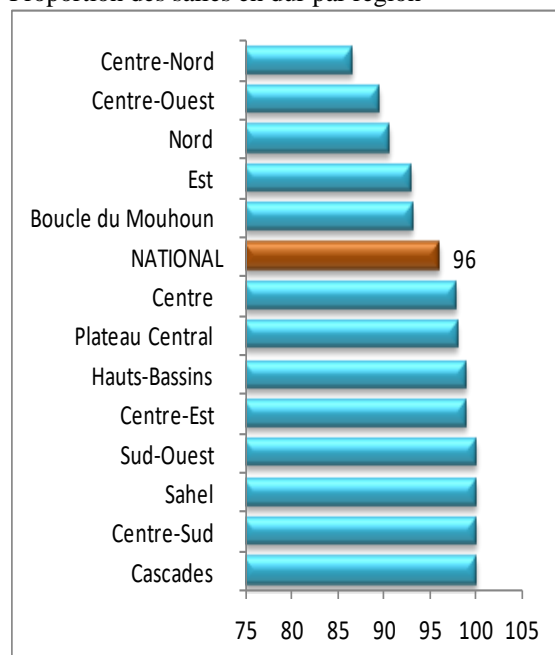
Par contre, une analyse de l'évolution de la proportion des structures de commodités donne en termes d'importance une proportion élevée pour les latrines suivi de l'eau et enfin l'éclairage.

Caractéristiques des salles et des centres

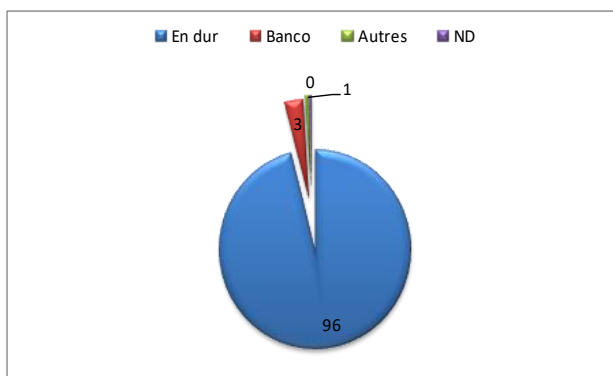
Nombre de salles en matériaux définitifs par région

Matériaux définitifs		Evolution 2016/15	
Régions	2016	en effectif	en %
Boucle du Mouhoun	54	-1	-1,8
Cascades	28	1	3,7
Centre	609	-309	-33,7
Centre-Est	99	-18	-15,4
Centre-Nord	123	48	64,0
Centre-Ouest	77	-12	-13,5
Centre-Sud	54	-13	-19,4
Est	79	-16	-16,8
Hauts-Bassins	183	-10	-5,2
Nord	58	1	1,8
Plateau Central	53	-14	-20,9
Sahel	18	-15	-45,5
Sud-Ouest	40	17	73,9
National	1475	-341	-18,8

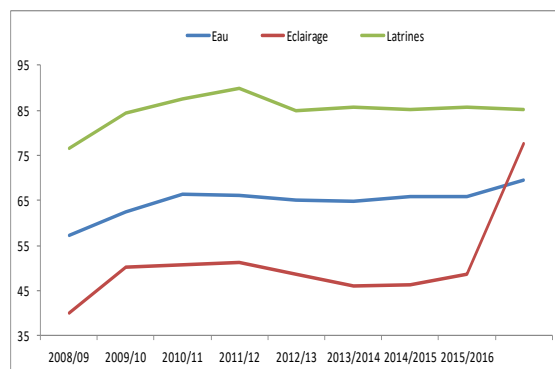
Proportion des salles en dur par région



Répartition des salles selon la nature des murs



Evolution de la proportion des structures de commodités (eau, éclairage, latrines)



Effectif des auditeurs

Points saillants

- ✚ Baisse des effectifs ;
- ✚ Prédominance du secteur privé ;
- ✚ Inégale répartition des effectifs par région.

Commentaire

En 2015/2016, on dénombre 55 003 auditeurs dont 26 997 filles ayant fréquenté le préscolaire. Cet effectif est en baisse de 18078 auditeurs par rapport à l'année scolaire précédente, soit une variation relative de 24,7%. Cette baisse pourrait s'expliquer par la diminution des structures préscolaires constatée cette année. De plus, les proportions des auditeurs par sexe évoluent de manière identique.

Selon le statut, le secteur privé reste dominant en termes d'effectif avec 28 650 auditeurs soit plus de la moitié de l'effectif total. Les effectifs des structures publiques représentent 25,5% de l'effectif total, soit 14 039 auditeurs. Le secteur communautaire compte 12 314 auditeurs soit 22,4%.

La prédominance du secteur privé s'explique par le fait qu'il existe beaucoup de structures privées d'éducation préscolaire dans les grands centres urbains comme Bobo-Dioulasso et Ouagadougou.

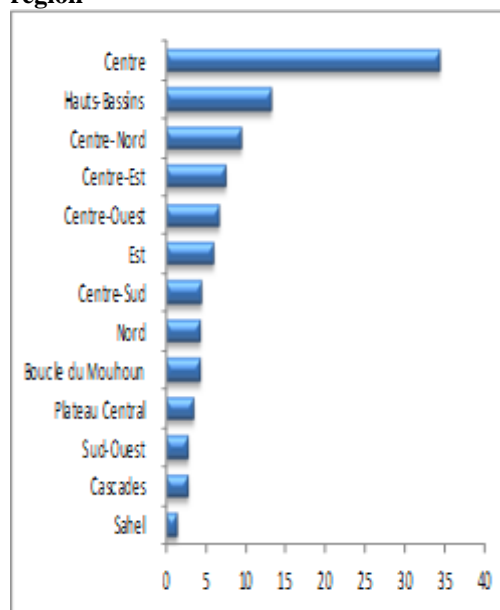
Toutefois, il existe d'énormes disparités entre les régions. Les effectifs des auditeurs varient de 746 inscrits dans la région du Sahel à 18 857 dans la région du Centre. Les régions du Centre et des Hauts-Bassins occupent à elles seules presque la moitié des effectifs.

Effectif des auditeurs

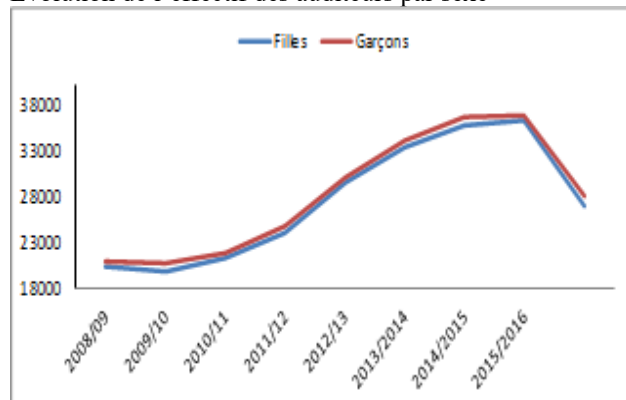
Effectifs d'auditeurs

Régions	Effectif des auditeurs 2016			Evolution 2016/15	
	Garçons	Total	% des filles	en effectif	en %
Boucle du Mouhoun	1 177	2 332	49,5	- 245	-9,5
Cascades	788	1 493	47,2	- 36	-2,4
Centre	9 655	18 857	48,8	- 9 029	-32,4
Centre-Est	2 148	4 109	47,7	- 1 271	-23,6
Centre-Nord	2 528	5 156	51,0	- 1 210	-19,0
Centre-Ouest	1 837	3 627	49,4	- 1 353	-27,2
Centre-Sud	1 239	2 435	49,1	111	4,8
Est	1 574	3 239	51,4	- 2 238	-40,9
Hauts Bassins	3 745	7 254	48,4	- 638	-8,1
Nord	1 237	2 357	47,5	- 79	-3,2
Plateau-Central	914	1 887	51,6	- 825	-30,4
sahel	393	746	47,3	- 1 372	-64,8
Sud-Ouest	771	1 511	49,0	107	7,6
National	28 006	55 003	49,1	-18 078	-24,7

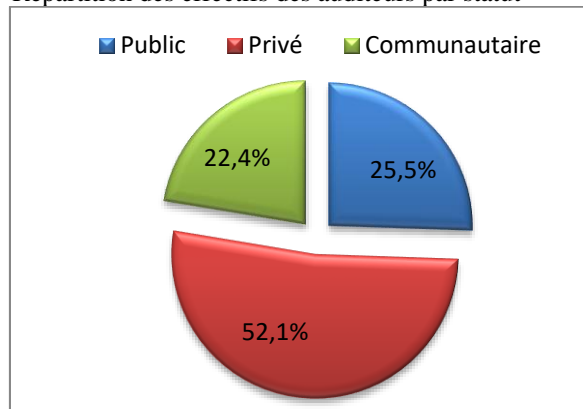
Répartition du nombre d'auditeurs par région



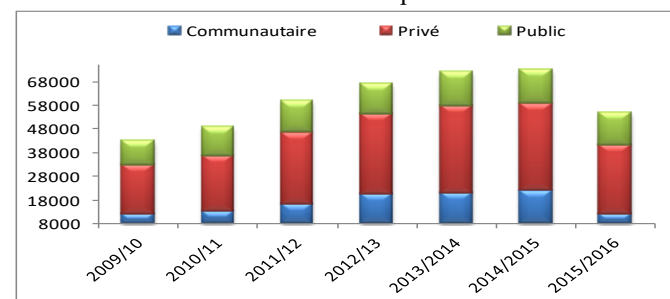
Evolution de l'effectif des auditeurs par sexe



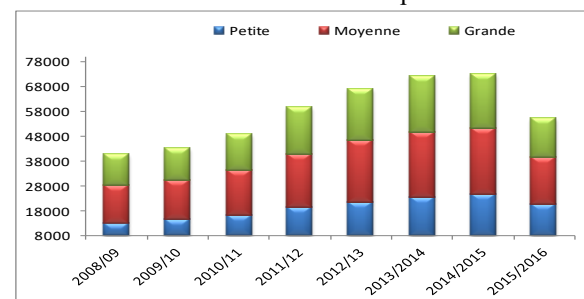
Répartition des effectifs des auditeurs par statut



Evolution de l'effectif des auditeurs par statut



Evolution de l'effectif des auditeurs par section



Effectif du personnel

Points saillants

- ✚ Baisse de l'effectif du personnel ;
- ✚ Prédominance du personnel féminin ;
- ✚ Inégale répartition de l'effectif du personnel par région.

Commentaire

L'effectif du personnel en 2015/2016 est de 3 181 contre 3 237 en 2014/2015 soit une baisse de 1,7%. Cette diminution ne concerne que les structures communautaires qui ont été fermées suite à la fin des subventions qu'accordaient l'Unicef et le projet Brighth. L'effectif du personnel des secteurs privé et public ont connu une hausse respectivement de 3,8% et de 17,5% entre 2015 et 2016.

L'effectif du personnel féminin est largement supérieur à celui masculin, soit 2 563 femmes contre 618 hommes. Cependant, le personnel masculin a connu une hausse de 27,7% tandis que celui des femmes a baissé de 6,9% par rapport à 2014/2015.

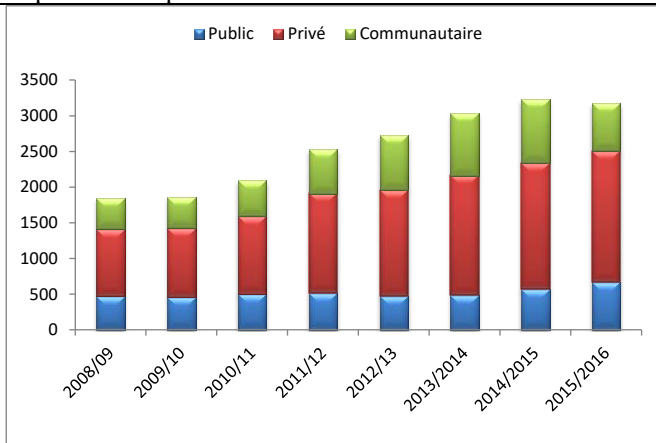
Le nombre des Petits Papa/ Petites Maman est plus important que le reste du personnel, soit 48% contre 34% pour les moniteurs/ monitrices et 12% pour les Éducateurs des Jeunes Enfants.

En effet, les proportions du personnel enseignant varient de 1% pour le Sahel à 39% pour le Centre.

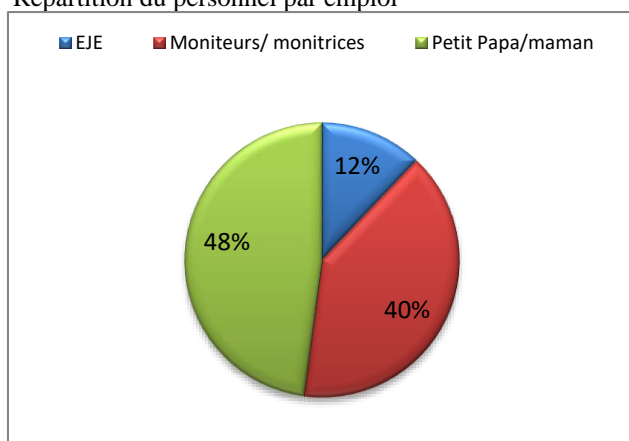
Effectif du personnel

Répartition du personnel par région			Evolution 2016/15	
Régions	2016	Evolution 2016/15		
		en effectif	en %	
Boucle du Mouhoun	140	26	22,8	
Cascades	60	6	11,1	
Centre	1 235	-208	-14,4	
Centre-Est	200	7	3,6	
Centre-Nord	253	5	2,0	
Centre-Ouest	184	17	10,2	
Centre-Sud	139	44	46,3	
Est	180	-58	-24,4	
Hauts-Bassins	411	68	19,8	
Nord	127	25	24,5	
Plateau Central	152	30	24,6	
Sahel	34	-40	-54,1	
Sud-Ouest	66	22	50,0	
Burkina Faso	3 181	-56	-1,7	

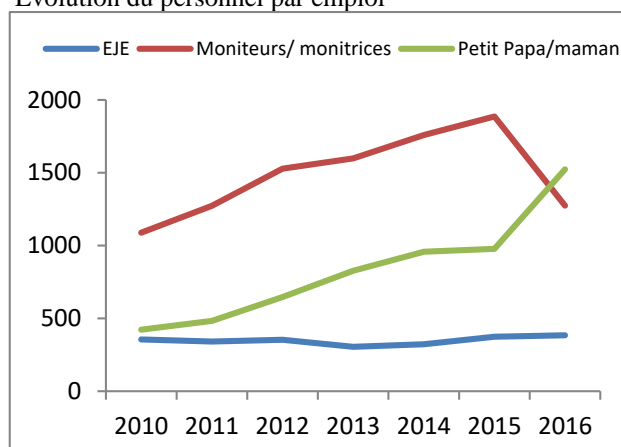
Répartition du personnel selon le statut



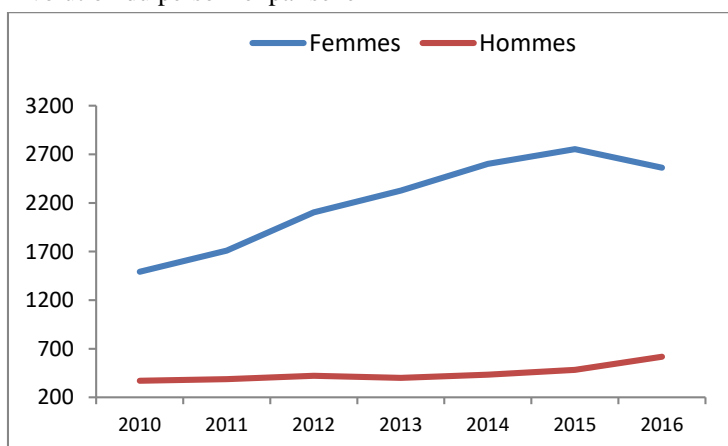
Répartition du personnel par emploi



Evolution du personnel par emploi



Evolution du personnel par sexe



PARTIE 2 : INDICATEURS DE PARTICIPATION

Taux brut de préscolarisation

Points saillants

- ✚ Faible taux de préscolarisation
- ✚ Forte disparité entre les régions

Commentaire

Le Taux Brut de Préscolarisation (TBP) montre le pourcentage d'enfants préscolarisés ayant l'âge officiel de fréquenter les écoles maternelles ou les jardins d'enfants. Les graphiques ci-dessous comparent les taux bruts de préscolarisation par sexe et par niveau global.

Le Taux Brut de Préscolarisation (TBP) au niveau national est de 2,9% en 2015/2016. Comparé à l'année précédente, ce taux connaît une baisse d'un point. Cette baisse se justifie par la fermeture de beaucoup de centres communautaires à travers le pays. Cependant, on peut retenir que depuis 2008/2009 jusqu'à nos jours, le TBP n'a pas changé de façon significative dans son ensemble.

Le Taux Brut de Préscolarisation varie d'une région à une autre. Il est de 0,5% dans le Sahel; 1,2% dans la Boucle du Mouhoun, 3,9% dans les Hauts Bassins et 9,1% dans la région du Centre. Des treize (13) régions, le Sud-Ouest a connu une hausse de son TBP

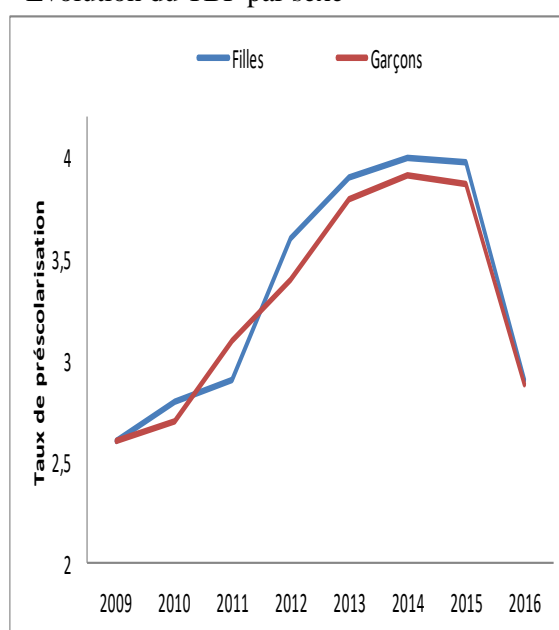
En outre, il ressort de l'analyse du diagramme en bâtons, une tendance à la hausse du taux brut de préscolarisation sur la période 2008-2015, excepté l'année 2016.

Taux Brut de Préscolarisation

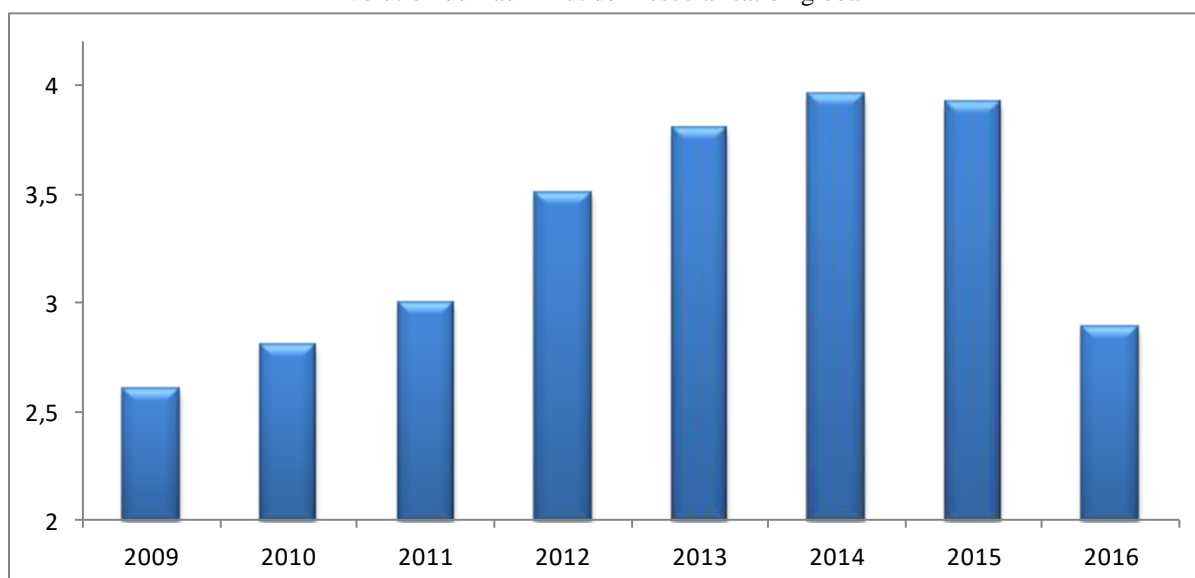
TBP par région

Régions	Total	TBP Fille	Parité	Variation du TBP 2016/15	
				en points	en %
Boucle du Mouhoun	1,2	1,2	1,02	-0,2	-14,7
Cascades	2,0	1,9	0,95	0,0	-0,8
Centre	9,1	8,7	0,96	-4,4	-32,3
Centre-Est	2,6	2,6	0,99	-0,8	-24,5
Centre-Nord	3,0	3,2	1,05	-0,8	-20,7
Centre-Ouest	2,3	2,3	1,03	-0,9	-29,7
Centre-Sud	2,9	2,9	1,02	-0,1	-3,5
Est	1,7	1,8	1,06	-1,5	-45,3
Hauts-Bassins	3,9	3,8	0,98	-0,5	-11,0
Nord	1,4	1,4	0,97	-0,1	-4,9
Plateau Central	2,0	2,1	1,07	-1,1	-35,7
Sahel	0,5	0,5	0,98	-1,2	-67,8
Sud-Ouest	1,8	1,8	1,02	0,1	5,6
Burkina Faso	2,9	2,9	1,00	-1,0	-26,3

Evolution du TBP par sexe



Evolution du Taux Brut de Préscolarisation global



PARTIE 3 : INDICATEURS DE QUALITE

Ratio auditeurs/salle d'activité

Points saillants

- ⚡ Hausse du ratio auditeurs /salle
- ⚡ Part élevée du public

Commentaire

Sur l'ensemble du territoire national, le ratio de 2015 /2016 est de 35 auditeurs /salle d'activités, ce qui répond à la norme de 30 à 35. Cependant, il est élevé au niveau du public avec 48 auditeurs/salle d'activité. Cela s'explique par l'insuffisance des structures privées dans les provinces autres que Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

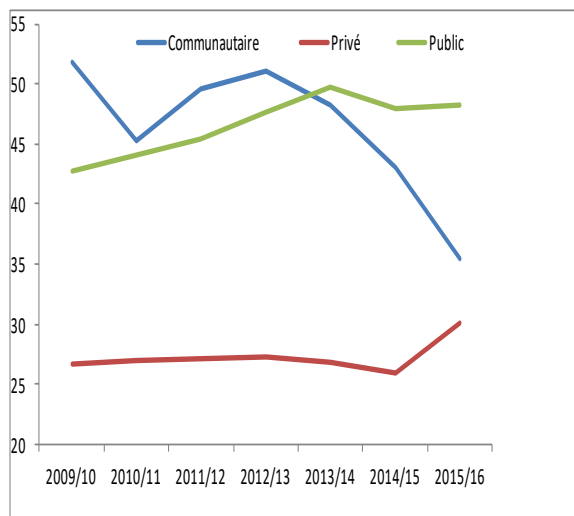
Le ratio nombre d'auditeurs /salle varie d'une région à une autre. Il est de 29 dans le Plateau-Central ; 30 dans le Centre, 31 dans le Nord et 51 dans la région des Cascades. Quatre régions enregistrent un ratio en dessous du National. Ce sont celles du Centre, du Centre-Nord, du Nord et du Plateau-Central

Une des caractéristiques de l'évolution du nombre d'auditeurs par salle est la forte variabilité du ratio dans les régions du Centre-Nord, de l'Est et du Sahel avec respectivement des baisses de 33,9% ; 26,7% et 16,7%. Par contre, les fortes hausses sont observées au niveau du Centre-Sud (25,1%), du Centre (19,2%) et de la Boucle du Mouhoun (15,7%).

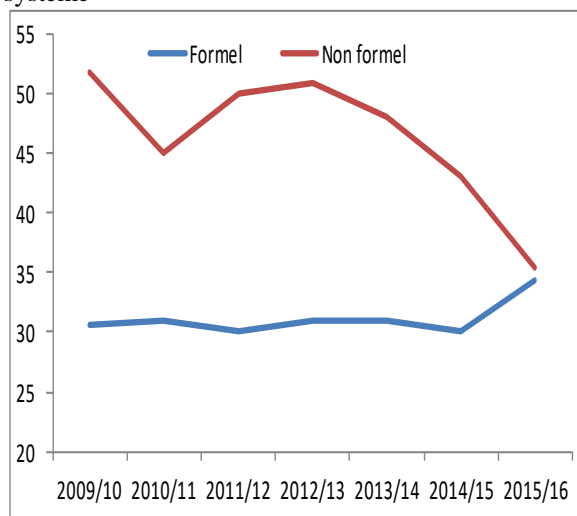
Ratio auditeur/salle par région selon le statut

Régions	Statut				Variation 2016/15	
	Communautaire	Privé	Public	Ensemble	en points	en %
Boucle du Mouhoun	37	33	45	37	5,0	15,7
Cascades	na	45	56	51	3,5	7,3
Centre	12	28	43	30	4,8	19,2
Centre-Est	37	41	56	42	0,5	1,2
Centre-Nord	33	26	56	33	-16,9	-33,9
Centre-Ouest	37	44	57	43	-5,8	-11,9
Centre-Sud	39	28	55	41	8,3	25,1
Est	41	25	46	35	-12,8	-26,7
Hauts Bassins	43	33	62	40	3,9	10,7
Nord	28	26	37	31	0,0	0,0
Plateau Central	25	27	40	29	-3,4	-10,7
Sahel	43	na	50	47	-9,4	-16,7
Sud-Ouest	na	31	43	42	1,0	2,4
National	35	30	48	35	1,6	4,8

Evolution du ratio nombre auditeurs/salle par statut



Evolution du ratio nombre auditeurs/salle selon le système



Ratio auditeurs/encadreur

Points saillants

- ✚ Ratio élevé dans les structures communautaires
- ✚ Forte variabilité du ratio entre les régions

Commentaire général

Au niveau national, ce ratio s'établit à 30. Selon le statut, le nombre d'auditeurs par encadreur est de 40 pour les structures communautaires, 26 pour le secteur privé et 36 pour le secteur public. Ce ratio n'a pas évolué dans le secteur privé par rapport à 2014/2015. Cependant il connaît des hausses de trois et quatre points dans les secteurs communautaires et publics. Une analyse du ratio national montre que le niveau le plus élevé est atteint en 2012.

Le ratio nombre auditeurs/encadreur varie d'une région à une autre. Il est de 41 dans le Centre-Est, 39 au Sahel, de 25 dans le Centre, 28 dans les Hauts-Bassins et dans le Plateau-Central. Ces trois dernières régions enregistrent un ratio en dessous de celui National.

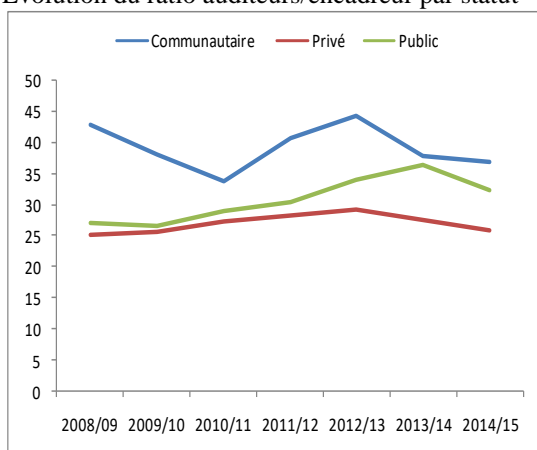
En comparant les évolutions par région, le Centre-Nord et le Plateau-Central ont connu de fortes variabilités du nombre d'auditeurs par encadreur. Dans la première région, la tendance est à la hausse soit 29,8% alors qu'elle est en baisse dans la seconde région avec une variation de 22,9%.

Ratio auditeurs/encadreur

Nombre d'auditeurs par encadreur selon le statut et par région

Régions	2015/16				Variation 2016/15	
	Communautaire	Privé	Public	Ensemble	en points	en %
Boucle du Mouhoun	30	32	31	31	3,1	11,0
Cascades	na	45	35	37	-0,7	-1,8
Centre	12	24	33	25	-0,4	-1,7
Centre-Est	40	39	46	41	4,7	13,0
Centre-Nord	43	22	46	38	8,6	29,8
Centre-Ouest	39	33	40	37	-7,4	-16,7
Centre-Sud	46	28	40	43	-2,5	-5,5
Est	45	24	51	36	-7,6	-17,3
Hauts Bassins	38	25	30	28	1,9	7,3
Nord	43	27	49	36	0,3	0,7
Plateau Central	27	28	28	28	-8,3	-22,9
Sahel	30	na	50	39	-5,7	-12,7
Sud-Ouest	na	47	36	37	-0,1	-0,4
National	40	26	36	30	0,3	0,9

Evolution du ratio auditeurs/encadreur par statut



Evolution du ratio national

